



## Refus de payer une facture.

Par **Phoenix**, le **16/12/2014** à **15:59**

Bonjour, rnrnJe m'excuse si je me suis trompé de forum, je ne savais pas exactement où placer ma question. rnrnVoilà. Je suis actuellement en procès car mon employeur est en liquidation judiciaire et a refusé de me payer mes salaires. Jusqu'ici, tout va bien, enfin si l'on veut... rnrnSeulement voilà, depuis cet été je reçois des factures pour des colis (je précise que j'étais préparatrice de commande : l'entreprise m'envoyait des colis que je devais ré-expédier) qui aurait dû être au frais de mon employeur. En fait, mon employeur m'avait envoyé, avec mon salaire, les paiements de ces colis. Mais comme il est en liquidation judiciaire, je n'ai pas pu encaisser les chèques. Par conséquent, non seulement je n'ai pas été payée pour mon travail, mais les factures de ces colis sont à ma charge. rnrnDans un premier temps, j'ai refusé de les payer. Mais j'ai reçu des lettres où on m'informe que l'on va engager des procédures contre moi, pour me forcer à payer, sous la huitième... Sauf que j'ai reçu ces lettres les huit jours passés. rnrnJe ne sais pas quoi faire. Ce n'est pas à moi de payer ces colis. rnrnBien sûr, cela devrait être réglé dans le procès pour mon salaire, mais cela va prendre plusieurs mois, et d'ici là, j'ai peur de me retrouver avec d'autres procès sur le dos. J'ai bien essayé de leur expliquer le problème, mais sans réaction de leur part. rnrnQue dois-je faire ?

Par **moisse**, le **16/12/2014** à **17:41**

Bonsoir, rnrnQue devez-vous faire ? rnrnReprendre votre exposé et décrire votre situation exacte. rnrnLorsqu'on est salarié, aucune facture fournisseur n'est établie au nom du salarié.